



DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

MAPA n°5-2011 : Fournitures de bureau et papier

OBJET DE LA CONSULTATION :

L'AGESSA et la Maison des Artistes ont constitué un groupement d'acheteurs publics afin de répondre à la satisfaction de besoins communs en matière de fournitures de bureau et de papier.

La présente consultation porte sur l'achat de fournitures de bureau et de papier par le groupement ainsi formé, et leur livraison dans les locaux de l'AGESSA ou dans les locaux de la Maison des Artistes.

Ce MAPA est divisé en deux lots :

Lot n°1 : Fournitures de bureau

Les fournitures susceptibles d'être commandées figurent en annexe, ainsi qu'un maximum de fournitures pouvant être commandées et, à titre informatif, les commandes passées pour l'année 2010.

Pour information, le montant des fournitures commandées en 2010 par la Maison des Artistes était de 3 287 € et de 6 400 € par l'AGESSA.

L'AGESSA et la Maison des Artistes pourront également commander d'autres fournitures se trouvant dans le catalogue du candidat.

Lot n°2 : Papier

Le papier devra remplir les conditions suivantes :

Format : A4

Papier blanc : 80g/m²

Quantité : environ 2 500 ramettes/an à livrer à l'AGESSA ou à la Maison des Artistes en fonction des demandes.

Pour information, le montant du papier A4 blanc commandé par la Maison des Artistes en 2010 est de 3 556 € et de 3 000 € par l'AGESSA.

Format : A4

Papier vert pastel : 80g/m²

Quantité : environ 350 ramettes/an à livrer à la Maison des Artistes en fonction des demandes.

Pour information, le montant du papier vert pastel commandé par la Maison des Artistes en 2010 est de 2 129 €.

MISE EN ŒUVRE ET DUREE DU MARCHE :

Chacun des deux organismes émettra ses propres bons de commande et sera livré dans ses locaux.

Le prix des fournitures indiquées dans l'annexe et du papier ne doit pas être susceptible d'évolution durant la durée initiale du marché (deux ans).

Le marché sera conclu pour une durée initiale de deux ans. Il pourra être reconduit deux fois pour une durée de un an (soit une durée maximale du marché de quatre ans) avec accord expresse de l'AGESSA, de la Maison des Artistes et de l'entreprise (ou des entreprises) titulaire(s) du marché deux mois avant la fin de la durée initiale du marché.

Une évolution des prix pourra intervenir après la durée initiale de deux ans et devra être communiquée à l'AGESSA et à la Maison des Artistes trois mois avant la fin de la durée initiale du marché.

Les paiements se feront dans les trente jours fin de mois suivant chaque livraison, après réception de la facture.

L'arrêt d'exécution du marché entraîne la résiliation de celui-ci à compter de sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation ne donne lieu à aucune indemnité pour le titulaire.

Lot n°1 : Fournitures de bureau

L'AGESSA et la Maison des Artistes émettront des bons de commande en fonction de leurs besoins. Ceux-ci seront adressés par fax ou par email validés par une personne habilitée et préciseront les fournitures commandées et leur quantité.

Lot n°2 : Papier

L'AGESSA et la Maison des Artistes émettront des bons de commande qui seront adressés par fax ou par email validés par une personne habilitée et préciseront le papier commandé et leur quantité.



PRESENTATION DES PLIS :

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et chiffrées en euro.

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

Lots n°1 et 2 :

- 1) La déclaration du candidat (Modèle DC5) incluant notamment :
 - Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
 - Une attestation sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement et que le candidat se conforme aux dispositions du Code du Travail relatives au respect de l'obligation d'emploi.
 - Une déclaration sur l'honneur selon laquelle le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir.
 - Les moyens et chiffres d'affaires du candidat au cours des trois dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées).
- 2) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet.
- 3) Les références du candidat pour des prestations similaires

Lot n°1 : Fournitures de bureaux

- 4) Un devis indiquant les prix par type de fourniture indiquée dans l'annexe
- 5) Echantillons et références de quelques fournitures :
 - Quelques feuilles d'un bloc de type Post it carré (76 X 76 mm)
 - rouleau correcteur rechargeable
 - stylo feutre noir
 - stylo à bille noir
 - stylo à bille roulante à encre liquide noir
 - surligneur orange
- 6) Le catalogue de la société candidate et le barème de prix

Lot n°2 : Papier

- 7) Un devis indiquant le prix pour le papier
- 8) Echantillons, références du papier et caractéristiques techniques principales (opacité, rigidité, épaisseur et blancheur).



CRITERES D'ATTRIBUTION :

Le jugement des offres sera effectué à partir des critères pondérés suivants :

Lot n°1 : Fournitures de bureau

- Prix des fournitures : 45 %
- Qualité des fournitures : 30 %
- Délais de livraison : 15 %
- Références et moyens humains et techniques du candidat : 10%

Lot n°2 : Papier

- Prix du papier : 45 %
- Qualité du papier (couleur, épaisseur, non transparence, aspect) : 30 %
- Délais de livraison : 15 %
- Références et moyens humains et techniques du candidat : 10%

L'AGESSA et la MDA se réserve le droit de négocier avec, au maximum, les cinq candidats ayant présenté les meilleures offres au regard des critères d'attribution.



CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

Les plis cachetés contenant les offres seront transmis **au plus tard le 07/11/2011 – 16h30** sous enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

**AGESSA
21 bis rue de Bruxelles
75439 PARIS Cedex 09**

Avec les indications suivantes :

MAPA n°5-2011

Ne pas ouvrir par le Service Courrier

Par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée sur place de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 07/11/2011 – 16h30

CONTACT :

FOURNIER GUILLOT M.P.
Service Affaires Générales
21 bis rue de Bruxelles
75439 PARIS Cedex 09
Fax : 01.48.78.76.45
marches@agessa.org



ANNEXE MAPA AGESSA - MAISON DES ARTISTES - FOURNITURES

| Type de fourniture | Maximum | Récapitulatif 2010 AGESSA et MDA |
|--|---------|---|
| Agrafes 26/6 (boîtes de 5 000) | 70 | 32 |
| Agrafes 19 mm (boîtes de 5000) | 80 | 40 |
| Boîtes d'archives blanches 20cm | 500 | 240 |
| Boîtes de classement en plastique dos 4 cm | 50 | 12 |
| Boîtes de classement en plastique dos 6 cm | 50 | 12 |
| Boîtes de classement en plastique dos 10 cm | 50 | 12 |
| Calendriers A4 | 70 | 35 |
| Calendriers A3 | 60 | 28 |
| Caoutchouc (sac de 1 kg) | 30 | 13 |
| Caoutchouc large 150x115mm (boîte de 100g) | 25 | 12 |
| Chemise cartonnée bleue (par 100) | 80 | 36 |
| Couverture grain cuir Malmero (paquet de 100 feuilles) | 20 | 4 |
| Couverture PVC transparente (paquet de 100 feuilles) | 20 | 4 |
| Crayons de papier HB (lot de 12) | 20 | 6 |
| Ephémérides | 150 | 72 |
| Blocs de type Post it carré 76 X 76 mm (lot de 12) | 40 | 15 |
| Blocs de type Post it petit 38 X 51mm (lot de 12) | 40 | 14 |
| Blocs de type Post it grand 76 X 127mm (lot de 12) | 40 | 10 |
| Rouleaux correcteurs rechargeable (lot de 5) | 60 | 31 |
| Recharges rouleaux correcteur (lot de 10) | 30 | 7 |
| Ruban pour titreuse brother P. Touch TZ 111 | 10 | 4 |
| Ruban pour titreuse brother P. Touch TZ 211 | 10 | 4 |
| Ruban pour titreuse TZ 221 | 10 | 4 |
| Ruban pour titreuse TZ 231 | 10 | 6 |
| Ruban adhésif repositionnable (lot de 12) | 10 | 2 |
| Stylo feutre (noir, rouge, bleu) (lot de 12) | 40 | 18 |
| Stylo à bille (noir, bleu, rouge, vert) (lot de 50) | 40 | 15 |
| Stylo à bille roulante à encre liquide bleu | 120 | 60 |
| Stylo à bille roulante à encre liquide noir | 120 | 60 |
| Surligneur (rose, vert, bleu, jaune, orange) (lot de 10) | 30 | 9 |

